

Introduction de Michèle EYBALIN

Présidente de la Commission Environnement et Santé de la Région Rhône-Alpes et Vice-Présidente de Rhônalpénergie-Environnement



Je commencerai par excuser Jean-Jacques QUEYRANNE président de la Région Rhône-Alpes, Benoît LECLAIR vice-président en charge de l'énergie et du climat, Edouard SIMONIAN, conseiller délégué aux Parcs naturels régionaux et Serge NOCODIE, président de Rhônalpénergie-Environnement.

En temps que présidente du comité de pilotage des centrales villageoises, je me réjouis de voir ce premier fruit de la démarche et de ce long travail que nous avons lancé il y a maintenant 4 ans et qui est parti d'une réflexion de la commission énergie du Vercors et d'élus de la Gervanne.

Je veux rappeler les objectifs de départ de cette expérimentation: mettre en place une nouvelle voie de développement du photovoltaïque qui respecte les valeurs des Parcs naturels régionaux et notamment leur patrimoine, leur principe de gouvernance, leur participation au développement local et durable et la création de richesses pour les acteurs publics et privés du territoire.

Alors bravo et merci aux citoyens, aux élus, aux techniciens et aux partenaires qui ont permis de concrétiser cette première opération.

Je vais saluer les membres du comité de pilotage de cette expérimentation. Cela va être un peu long mais je tiens à le faire.

D'abord sur le terrain, les équipes des Parcs et des communautés de communes et en particulier : Serge, Florin, Claudine, Magalie dans le Vercors, Audrey, Charles dans les Baronnies, Angélique, Pascaline, Bruno dans les Monts d'Ardèche, Sophie, François, Floriane, Julien dans le Pilat, Nicolas, Anne-Cécile dans les Bauges.

Ensuite les présidents et les membres des conseils de gestion des sociétés locales créées : René, Robert, Michel, Jérôme, Hervé, Christophe, Dominique et les 70 ou 80 membres que je ne peux citer.

Les CAUE et les services d'architecture et particulièrement : Walter, Serge, Isabelle, Yves, Sophie qui ont contribué à intégrer notre souci de valorisation du patrimoine.

Le réseau des animateurs de IERA et des CPIE : Julien, Sébastien, Anne-Claire, Noémie, Guillemette.

Les services de la Région : Etienne, Corinne et de la Fédération des Parcs : Philippe et Pierre, son directeur.

les membres de RAEE et particulièrement Marie-José Makareinis et Bruno Blanchard des syndicats d'énergie, Didier Jacquemoux d'ERDF qui ont contribué à apaiser des relations parfois conflictuelles.

L'équipe de RAEE, son directeur Christian, Noémie, Dominique, Marina, Christine, Patrick, Julie qui nous ont accompagnés pendant 4 années et sans qui nous n'aurions pas pu résoudre les questions difficiles sur le statut des sociétés locales, la fiscalité...

Je remercie particulièrement l'ancien Président de RAEE, Roger Léron, aujourd'hui disparu, qui a largement et personnellement soutenu cette expérimentation. Et bien sûr tous les élus des territoires qui ont permis de mettre en œuvre cette expérimentation

D'autres territoires ont rejoints aujourd'hui ce comité et je voudrais saluer le Parc du Queyras et le Parc du Luberon et en particulier Emmanuel, Matthieu et Serge.

Je veux souligner tous les efforts qui ont été fournis de la part des uns et des autres avec parfois des doutes, des découragements pour certains devant un résultat qu'ils avaient du mal à anticiper.

C'est une réalisation modeste certes sur le chemin à parcourir pour la transition énergétique qui nous anime, mais c'est en même temps un grand pas en avant dans la conviction que les citoyens peuvent se réapproprier le champ de l'énergie. Avec les collectivités à leur côté, les sociétés locales « centrales villageoises » deviennent une réalité tangible sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour essayer et convaincre d'autres territoires de nous rejoindre.

Alors encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont passé des journées et des soirées à régler tous les détails de ces opérations, à contourner les nombreux obstacles, à comprendre les méandres d'une organisation administrative parfois trop lourde. Je crois savoir qu'ils et elles ont déjà vécu ici une belle aventure humaine. Bravo donc aux habitants du Pilat qui ont concrétisé ce premier projet.

En temps que vice présidente du Parc du Vercors et déléguée à l'énergie et aux territoires, je me réjouis de la coopération inter-Parcs qui a permis de construire des outils pour une véritable approche territoriale de l'énergie telle que nous la défendons dans les Parcs naturels régionaux. Comme le disait Michèle PEREZ, ce qui nous intéresse, c'est le « comment » et le développement de nos territoires. Nous le travaillons depuis longtemps avec notamment l'appui de Rhônalénergie-Environnement. Bien sûr nous avons le même cadre que tous les territoires et cela freine souvent la prise en compte des valeurs que nous défendons : notre souci de la valorisation du patrimoine architectural et paysager se heurte souvent à la structure des tarifs d'achat, les problèmes d'insertion au réseau électrique sont nombreux et la capitalisation des sociétés locales encore ralentie par les règles de communication propres aux titres financiers.

La nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire et la future loi sur la transition énergétique devraient permettre de simplifier significativement le montage des projets citoyens, et cette évolution du cadre réglementaire national, inimaginable il y a 3 ans, est aussi un des effets collatéraux de l'émergence de projets citoyens novateurs tels que les centrales villageoises. Mais nous aurons encore besoin d'expérimenter et de créer de nouveaux outils ou de les faire évoluer.

En temps que conseillère régionale et présidente de la commission environnement et santé, je suis fière du soutien de la Région à l'expérimentation et à l'action des Parcs qui a permis cette première réalisation.

Les PNR ont une mission historique d'expérience et d'innovations et c'est une très belle illustration. Les centrales villageoises ont été labellisées par le conseil Montagne 2040 pour la qualité de leur démarche.

Sept sociétés locales « Centrales villageoises » sont actuellement opérationnelles, (Gervanne Raye, Quatre Montagnes, Trièves, Perle, Eyrieux aux Serres, Région de Condrieu, Rozanaise) mais nous avons bien sûr l'objectif d'en créer des dizaines d'autres et nous devons faire profiter les territoires de l'enseignement et de l'expérience des PNR.

La création de ces sociétés locales doit être soutenue car ce sont des outils d'acceptabilité et de changement d'échelle pour la réussite des objectifs régionaux du Schéma Régional Climat Air Energie. Nous avons encore à travailler pour les relier à d'autres outils de la politique régionale comme le fonds d'investissement régional dans les énergies renouvelables « OSER » ou les outils de l'économie sociale et solidaire. La Région devra également œuvrer pour une bonne identification de cette démarche territoriale et citoyenne face à une récupération qui est déjà en cours de la part de sociétés commerciales. Nous voyons bien à travers l'implication des citoyens du Pilat, qu'il ne suffit pas de demander une contribution financière aux citoyens pour être dans une démarche citoyenne.

Enfin, en temps que vice présidente de Rhônalpénergie-Environnement, je voudrais souligner l'importance de sa collaboration avec les Parcs qui a permis d'en arriver là. Je remercie également le soutien de ses membres et notamment des syndicats d'énergie, d'ERDF et de IERA qui je l'espère vont continuer à accompagner ce mouvement des centrales villageoises. Toutefois, il faut souligner que si Rhônalpénergie-Environnement est pleinement dans sa mission d'appuyer cette expérimentation et nous sommes donc déjà en train d'analyser les conditions de transfert vers d'autres instances existantes ou à créer.

Et je voudrais terminer par l'apport que nous constatons de la part des « centrales villageoises » elles-mêmes et des citoyens qui chacun à son niveau contribue petit à petit à l'édification d'une démarche de plus en plus performante. Nous ne sommes qu'au début d'une grande aventure, qui doit s'étendre à l'ensemble des énergies renouvelables et des territoires ruraux.

Les centrales villageoises vont organiser ensemble leur autonomie et je leur souhaite longue vie.